

La réglementation 2014 sur les factures évolue

La nouvelle réglementation impose la modification du pied de page des factures et l'ajout de la mention : *une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera due.*

La nouvelle formulation adoptée est :

Aucun escompte ne sera pratiqué pour paiement comptant ou anticipé.

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités correspondantes à une fois et demie le taux d'intérêt légal par mois de retard.

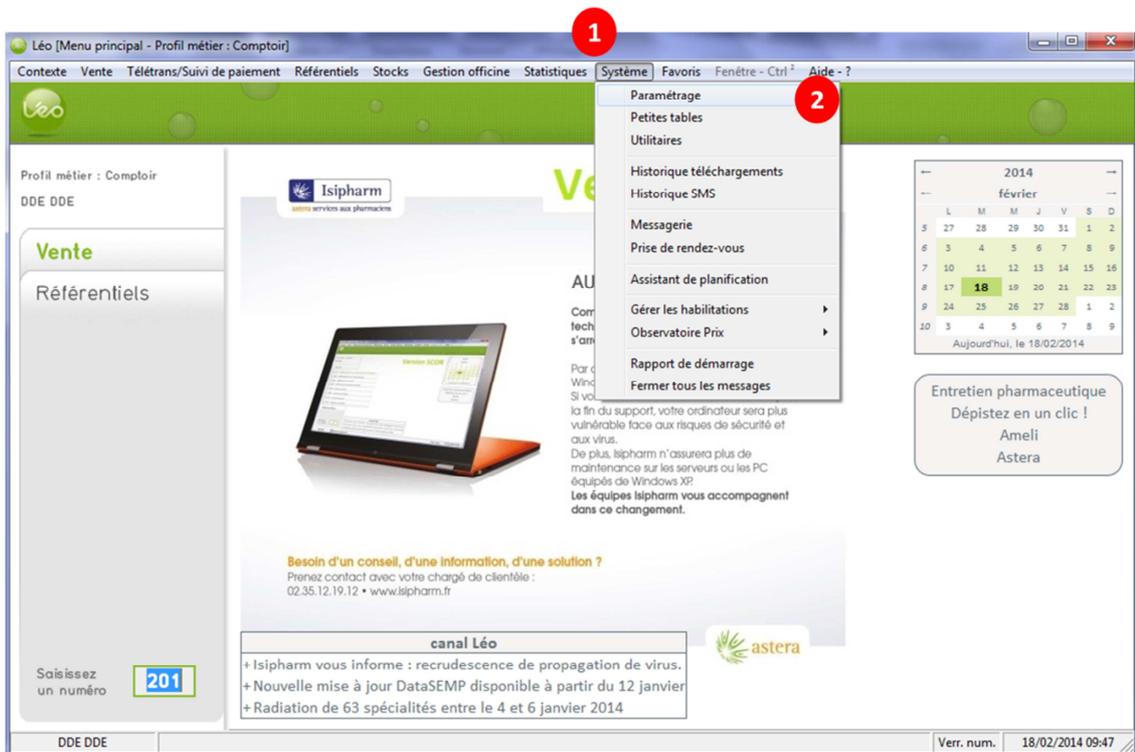
Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera due.

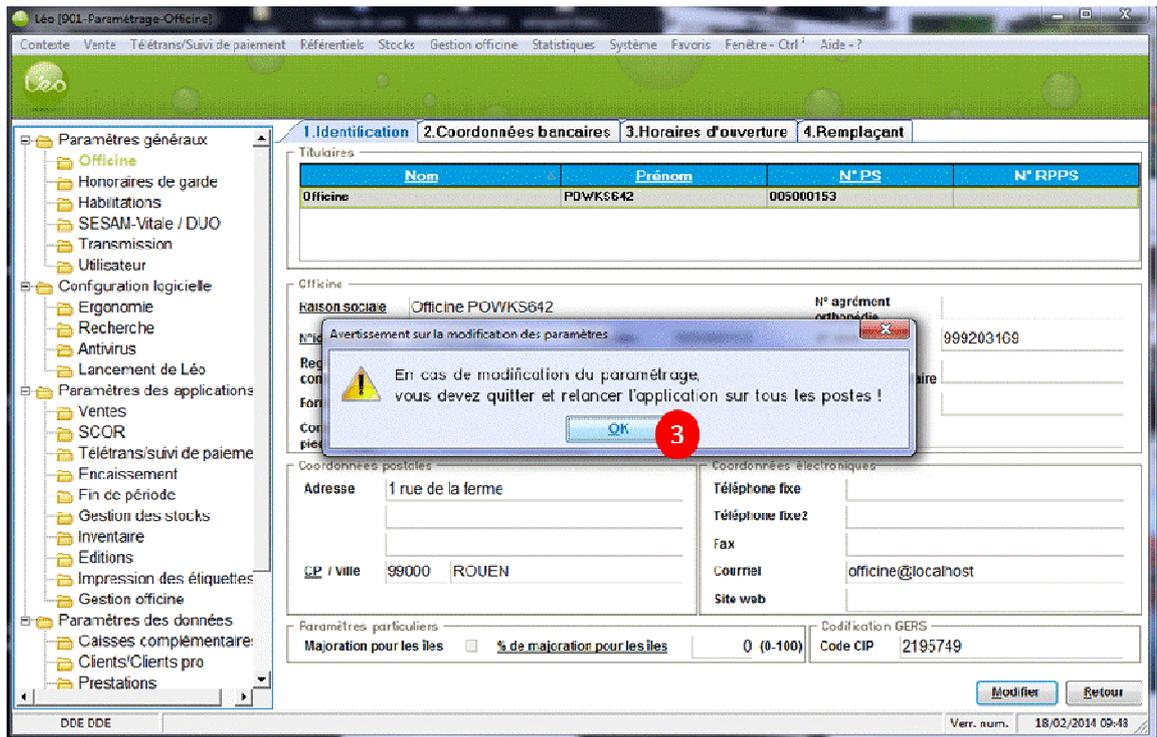
Pour mettre à jour vos pieds de page, vous devez modifier votre paramétrage :

1. Système > Paramétrage
2. puis Ventes > Toutes ventes professionnelles
3. puis modifiez avec le texte à votre convenance et enregistrez

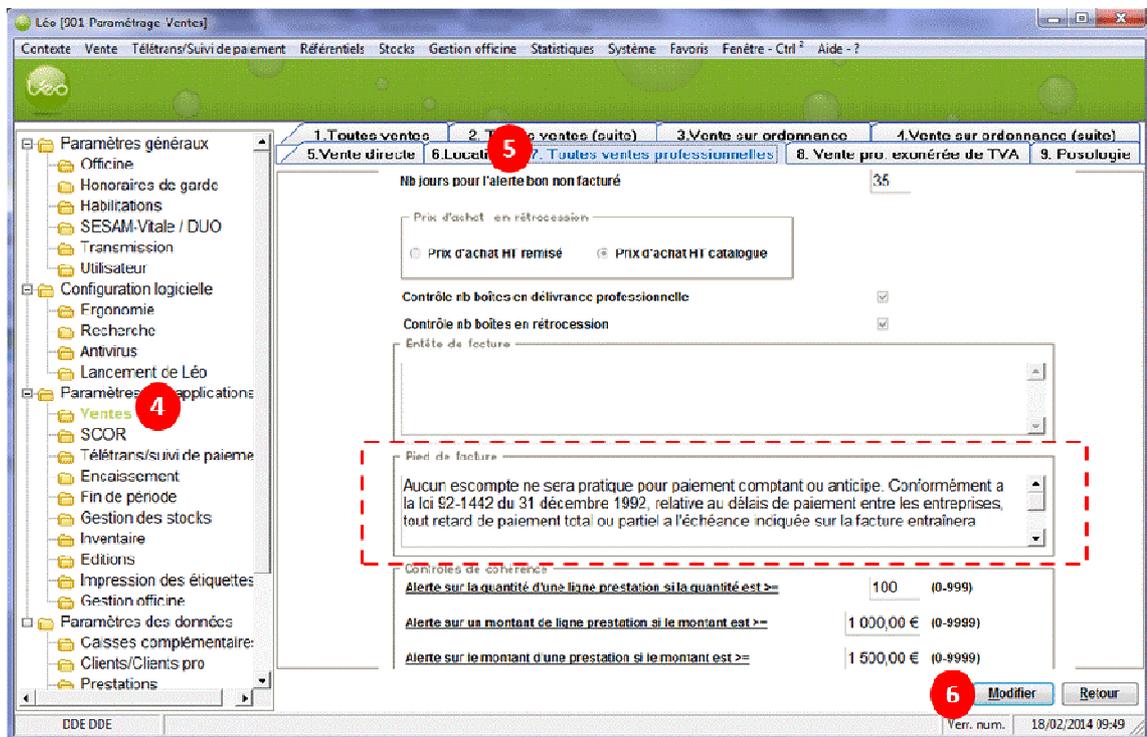
Besoin d'aide ? Voici le tutoriel pas à pas :

1. Système > Paramétrage

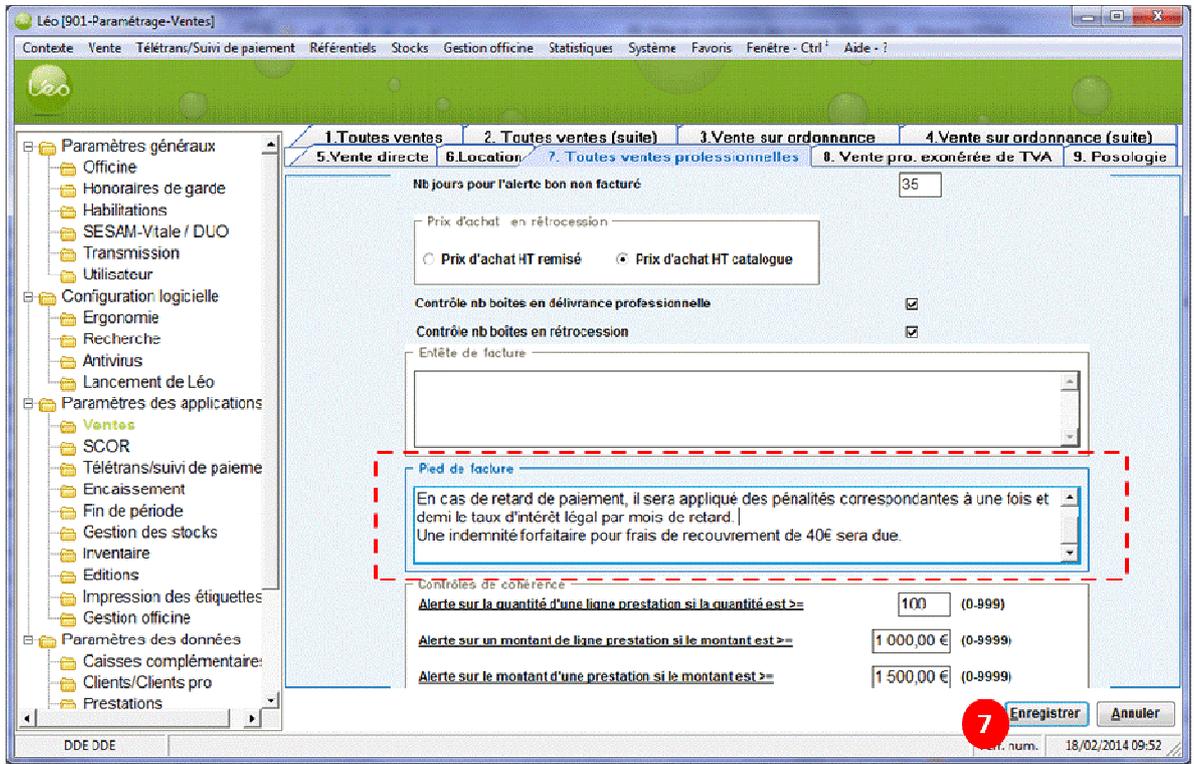




2. Ventes > Toutes ventes professionnelles



3. puis modifiez avec le texte à votre convenance et enregistrez



Léo [901-Paramétrage-Ventes]

Contexte Vente Télétrans/Suivi de paiement Référentiels Stocks Gestion officine Statistiques Système Favoris Fenêtre - Ctrl + Aide - ?

1. Toutes ventes 2. Toutes ventes (suite) 3. Vente sur ordonnance 4. Vente sur ordonnance (suite)
5. Vente directe 6. Location 7. Toutes ventes professionnelles 8. Vente pro. exonérée de TVA 9. Posologie

Nb jours pour l'alerte bon non facturé: 35

Prix d'achat en rétrocession:
 Prix d'achat HT remisé Prix d'achat HT catalogue

Contrôle nb boîtes en délivrance professionnelle:
 Contrôle nb boîtes en rétrocession:

Entête de facture:

Pied de facture:
 En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités correspondantes à une fois et demi le taux d'intérêt légal par mois de retard. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera due.

Contrôles de cohérence:
 Alerte sur la quantité d'une ligne prestation si la quantité est >= 100 (0-999)
 Alerte sur un montant de ligne prestation si le montant est >= 1 000,00 € (0-9999)
 Alerte sur le montant d'une prestation si le montant est >= 1 500,00 € (0-9999)

7 Enregistrer Annuler

DDE DDE num. 18/02/2014 09:52